Fleur d'Autel

Une âme éprise de la Communion fréquente

(*Suite et fin.*)

Cependant le Tout-Puissant, ce Père de miséricorde, qui aime à guider vers le repos des cieux par l'âpre sentier des souffrances, qui ébauche les saints sur le Thabor, mais qui les achève sur le Calvaire, permit que la nouvelle supérieure ainsi que le nouveau confesseur crussent devoir retrancher à Sœur Marie-Ange toutes les permissions et privilèges qu'elle avait eus jusqu'alors, et ne lui permissent de communier que de quinze jours en quinze jours. Elle obéit sans se plaindre... « Pourvu, disait-elle en elle-même, qu'ils me laissent soupirer aux pieds du Dieu que j'adore... Son amour sera le baume qu'il faut à mes maux, Lui seul les connaît. C'est pour lui que je souffre.... Il le sait! Il le voit!.... C'est assez pour mon cœur.... » Mais accoutumée à s'unir, dans le Très Saint Sacrement, tous les jours à Jésus, son unique bonheur, ce Pain de vie qui avait jusqu'alors soutenu son courage venant à lui manquer, contrainte dans sa tendresse, l'âme en deuil, sa santé s'altéra: pâle, abattue, on ne la reconnaissait plus: telle qu'une fleur qui s'épanouit le matin sous les caresses du zéphir et les pleurs de l'aurore répand son parfum dans la campagne et se flétrit peu à peu le soir, ainsi Sœur Marie-Ange languissait, et plus que jamais, dans le sein des nuits, après avoir arrosé sa triste couche de pleurs, elle allait se prosterner devant le tabernacle qui renfermait Jésus, son bonheur et sa vie, l'objet de son amour et de ses regrets.

Ce qu'elle souffrait, depuis qu'elle n'avait plus la permission de la communion fréquente, ne peut se décrire;